



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
des Nations unies

61^{ème} session (1^e juin – 10 juin 2022)

Point 14

Le 6 juin 2022

Rôle futur et méthodes de travail du Comité

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

Comme vous le savez, la France soutient activement les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, le CUPEEA, et de ses sous-comités.

Nous sommes également attachés à l'efficacité et à l'inclusivité des débats, dans le cadre des règles et méthodes de travail établies.

Il conviendrait, pour poursuivre cet objectif d'efficacité et cette inclusivité, et afin de conserver un agenda de travail réaliste et de préserver le caractère substantiel des travaux du sous-comité, de limiter le nombre de nouveaux sujets à l'étude de ce groupe de travail.

En conséquence, comme l'a suggéré la délégation néerlandaise lors du dernier sous-comité scientifique du CUPEEA, nous souhaiterions que tout nouvel ajout d'un point à l'ordre du jour soit conditionné à la suppression d'un autre point.

De plus, pour faciliter le déroulement de la session, nous souhaiterions un traitement séquentiel des points à l'ordre du jour. En effet, traiter un point à l'ordre de jour dans sa totalité avant de débiter l'étude d'un autre point rendrait le travail de ce comité plus lisible et donc plus efficace. Cette proposition ne fait nullement obstacle à la tenue de groupe de travail, interrompant l'étude d'un point à l'ordre du jour le cas échéant.

Je souhaite également souligner que conformément à son statut d'observateur permanent, l'Union européenne doit être invitée à participer aux groupes de travail du comité.

Monsieur le Président,

La France considère que l'effort normatif international a permis des avancées considérables et doit être continuellement poursuivi et approfondi. Mais il convient également que cet effort international soit doublé d'efforts nationaux.

Je vous remercie de votre attention./.
